



VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

PROVINCE DE QUÉBEC

## AVIS PUBLIC (CORRECTION)

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Me Caroline Plourde, greffière adjointe, que l'avis public de promulgation du règlement numéro 769-13 modifiant le règlement numéro 769 sur la circulation et le stationnement afin d'intégrer des dispositions relatives au stationnement sur la rue Saint-Pierre est modifié de façon à y lire « Le règlement numéro 769-13 entre en vigueur le 14 novembre 2023 » plutôt que « Le règlement numéro 769-9 entre en vigueur le 14 novembre 2023 ».

Toutes les autres informations contenues à l'avis public demeurent inchangées.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Bellevue, ce 12 décembre 2023,

Me Caroline Plourde

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Caroline Plourde", is written over a faint, light blue horizontal line.

Greffière adjointe